



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :
Module de réception des soumissions de l'Agence
Parcs Canada
Service national de passation de marchés

Soumission par télécopieur:

1-866-246-6893

Soumission par courriel:

soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demande de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par l'Agence Parcs Canada (APC) est de 15 mégaoctets. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

**RÉVISION 002 À
APPEL D'OFFRES**

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés
Calgary, AB

Titre : Assainissement de la baie Grice et de McLean Point – Réserve de parc national Pacific Rim	
N° de l'invitation : 5P468-21-0110/A	Date : 14 janvier 2022
N° de modification : 002	
N° de référence du client : 1568	
N° de référence de SEAG : PW-21-00980058	

L'invitation prend fin : À : 14 h Le : 25 janvier 2022	Fuseau horaire : HAR
---	--------------------------------

F.A.B.: Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/>	
Adresser toute demande de renseignements à : Rebecca Chen	
N° de téléphone : 587-439-3529	N° de télécopieur : 1-866-246-6893
Courriel : rebecca.chen@pc.gc.ca	
Destination des biens, services et travaux de construction : Voir aux présentes	

À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :	
Adresse :	
N° de téléphone :	N° de télécopieur :
Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :	
Signature :	Date :

Modification 002

La présente modification vise à reporter la date de clôture de l'appel d'offres, à diffuser des renseignements obtenus lors de la téléconférence des soumissionnaires, et à apporter des changements au dossier d'appel d'offres.

A. Date de clôture des soumissions

La date de clôture de l'appel d'offres 5P420-19-0131/A, qui avait été fixée au 18 janvier 2022, est reportée au **25 janvier 2022, à 14 h, HAR.**

A. Participants à la conférence des soumissionnaires

1) Participants

Vendeur	Nom du représentant
Sanexen Environmental Services Inc.	Caroline Courchesne
Iron Creek Group	Chad Belenky
Milestone Environmental Contracting Inc.	David Meikle Josh DiRocco Noah Petric Trevor Deacon
Luxton Construction	William Puranen Reza Afzali
QM Environmental	Greg Clease Evan Blasko Matt MacNeill
Secure Energy	Anuja Sawant Bobke Ron John Hibbard Chris Ptak
Industra ICI Constructors	Matt Quinn
IWC Excavation Ltd.	Ken Prenger
GPEC International	Mark Schrader
Wacor Holdings Ltd	Allen Wakita Jamie Pickles
Hazelwood Construction Services	Greg Field
Matcon	James Fox
Copcan Civil LP	Shane Gilbert
Summit Earthworks	Steve Rosell

2) Compte rendu

- Aperçu de deux exigences relatives à la soumission
 - Évaluation :

- Si la soumission (note de passage minimale de 75 % pour la soumission 1 – proposition technique) conforme la plus basse dépasse le montant des fonds alloués par le Canada pour les travaux à exécuter Soumission 1 : veuillez soumettre une proposition répondant aux cinq critères d'évaluation. Voir IS Appendice 3 (page 20), page couverture de la IS et Page couverture de toute(s) modification(s) de l'invitation
 - i. 3.1.1 Équipe de gestion
 - ii. 3.1.2 Réalisations antérieures
 - iii. 3.1.3 Approche et méthodologie
 - iv. 3.1.4 Calendrier des travaux
 - v. 3.1.5 Équipement lourd et spécialisé
- Soumission 2:
 - i. Le formulaire de soumission et d'acceptation (SA)
 - ii. le formulaire de prix combinés
 - iii. le cautionnement de soumission remplis et inclus dans une enveloppe 2 distincte
- Notez que cet appel d'offres contient une exigence de vaccination obligatoire. Consultez l'appendice 4 de l'IS. Il n'est pas nécessaire de joindre le formulaire à votre soumission. Par contre, si votre candidature est recommandée, nous vous demanderons de le remplir.
 - Examen des photos du site dans le document *ANNEX_A_photos*
 - Examen des nouvelles photos, consultez le document ci-joint *REV1_ANNEX_A_photos*

B. Questions et réponses

Q1 Parcs Canada dispose-t-il d'une aire d'entreposage temporaire où les débris ligneux du site de la colline Radar pourraient être déplacés si les travaux ne sont pas assez avancés relativement aux débris ligneux sur le site d'ici le 1^{er} mars?

R1 Conformément au SOMMAIRE DES TRAVAUX (01 11 00), article 1.10.3 dans les spécifications de projet :

Tous les débris de bois doivent être retirés du stationnement de la colline Radar d'ici le 15 mars 2022. L'entreposage temporaire relève de l'entrepreneur si la construction de McLean Point et de la route d'accès de McLean Point n'est pas terminée et que des débris ligneux ne peuvent être entreposés avant l'étape d'enlèvement.

Bien que l'Agence Parcs Canada préfère que les matériaux soient retirés du stationnement de la colline Radar d'ici le 15 mars 2022, l'APC ne dispose pas d'une aire d'entreposage temporaire pour recevoir des débris ligneux ou des agrégats empilés à Radar Hill. Par conséquent, l'APC offre deux options à l'entrepreneur :

Option #1 :

Si les travaux ne sont pas suffisamment avancés pour la mise en place finale des débris ligneux ou des agrégats empilés à McLean Point et sur la route d'accès à McLean Point avant le 15 mars, l'entrepreneur a le choix de gérer les débris ligneux et des agrégats empilés sur les sites du projet de McLean Point ou de la baie Grice. L'entrepreneur peut également assurer l'entreposage temporaire des débris ligneux et des agrégats empilés à l'extérieur des limites de la réserve de parc national Pacific Rim jusqu'à ce que l'avancement des travaux permette la mise en place finale à l'appui du remblayage, de la restauration du site et du démantèlement de la route d'accès.

Tous les lieux d'entreposage sont soumis à l'approbation de l'APC. Si un site d'entreposage est choisi aux emplacements de McLean Point ou de la baie Grice, toute la gestion des débris ligneux et des agrégats empilés, y compris la manipulation, le déplacement ou l'entreposage qui pourraient résulter d'un prolongement des limites d'excavation en raison du dépassement des critères de confirmation (ou de tout autre facteur), incombera au promoteur.

Si un site d'entreposage est sélectionné à l'extérieur de la réserve de parc national Pacific Rim, toutes les modalités contractuelles relatives aux matériaux importés s'appliqueront (y compris, mais sans s'y limiter, la gestion des espèces envahissantes).

Option #2 :

L'APC autorisera le report de la date d'enlèvement des débris ligneux et des agrégats empilés du 15 mars au 3 juin 2022, à condition que le façonnage et le nivellement / profilage finals du stationnement de Radar Hill soient effectués par l'entrepreneur. Le nivellement / profilage final du terrain de stationnement de Radar Hill, y compris l'inspection finale et l'ouverture au public, doit être terminé d'ici le 10 juin 2022. Si l'option 2 est retenue, tous les coûts de main-d'œuvre et d'équipement pour le façonnage et le nivellement / profilage de l'ensemble du terrain de stationnement de Radar Hill doivent être inclus dans le prix unitaire forfaitaire de l'article 5, *Restauration du site*, qui couvre le chargement, le transport, la gestion et la mise en place des débris ligneux et des granulats situés dans le terrain de stationnement de Radar Hill. Si des agrégats supplémentaires sont nécessaires pour terminer le nivellement / profilage final, le représentant ministériel peut ordonner l'utilisation des agrégats existants actuellement stockés sur le site. Si le représentant du ministère détermine qu'un agrégat différent ou supplémentaire est nécessaire pour terminer les travaux, les matériaux importés seront payés aux taux déterminés dans le tableau des prix unitaires. Tous les travaux effectués dans le stationnement de Radar Hill doivent être réalisés conformément aux normes énoncées dans les sections pertinentes dans les spécifications de projet :

Q2 Compte tenu de la nécessité de visiter le site de projet et des défis logistiques, est-il prévu de repousser la date limite pour présenter une soumission?

A2 PCA reportera la date de clôture de l'appel d'offres au 25 janvier 2022.

C. Modification du dossier d'appel d'offres

Ajouter : DSP2_21-0110: REV1_ANNEX_A_photos (voir page 31 et 32)

LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.